Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260416-20260404-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 10 avril 2026

PRESENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Sylvie LE QUÉAU – Lindsay COMBAULT – Alexandre CROCHET – Vincent SERDOBBEL – Camille DROFF – Eric LE BRAS – Michel MORVAN-CHATELIER – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉE : Charlotte DARMOIS (procuration à Michel MORVAN-CHATELIER)

Madame Camille DROFF a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNCIPAL 2026-2032

VU le Code général des collectivités territoriales notamment son article L

VU le projet de règlement intérieur du conseil municipal transmis préalablement aux Conseillers municipaux,

Madame le Maire donne lecture du règlement à l'Assemblée.

Les Conseillers municipaux décident d'effectuer certaines modifications.

Il est indiqué que la réflexion relative à cette désignation a été menée au sein de la commission « bâtiments communaux, travaux, urbanisme et cadre de vie ».

Monsieur Eric LE BRAS, conseiller municipal, se porte candidat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'apporter les modifications suivantes :

- **commissions municipales** : Le règlement ne fixe pas un nombre exact de membres par commission, mais prévoit un nombre minimum et/ou maximum afin de faciliter les ajustements sans révision systématique du présent règlement.

- **publicité des procès-verbaux** : Les procès-verbaux seront affichés dans le hall de la mairie et rendus accessibles au public. Ils pourront également être affichés à l'extérieur de la mairie dès installation d'un dispositif adapté et publiés sur l'application Illiwap.

- **transmission des documents** : Certains documents pourront être adressés aux conseillers municipaux par mail en amont des séances afin de permettre leur préparation.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260416-20260404-DE

APPROUVE le règlement intérieur tel que modifié ci-dessus.

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LA SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD — Camille DROFF

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture